

LETTRE DES ÉTATS-UNIS

La duperie de l'arbitrage

Dans les deux à trois dernières années, les corporations ouvrières d'Amérique ont eu recours à l'arbitrage plus fréquemment qu'elles ne l'avaient fait dans toute leur histoire. Il est

(1) A notre grand regret, il nous est impossible, au moins en ce moment, de publier ces statuts. Mais nous remercions L. Martin de nous les avoir adressés. Ils sont le meilleur témoignage de la netteté des sentiments syndicalistes de nos camarades de la « Confederacion Obrera Argentina ».

devenu chose si commune que c'est actuellement le moyen habituel de régler les différends relatifs au travail. Néanmoins — il est à peine nécessaire de le dire — les ouvriers se sont toujours très mal trouvés de l'emploi de cette méthode. Cela a été le cas, tout spécialement, l'année dernière, où plusieurs grandes organisations de travailleurs se sont vu voler par l'arbitrage la victoire à laquelle leur solidarité leur avait donné droit. La conséquence, c'est que l'arbitrage tombe de plus en plus en discrédit.

La dernière de cette série de défaites des ouvriers dues à l'emploi de l'arbitrage a été la décision des arbitres institués pour régler le conflit entre les employés des tramways de Chicago et leurs patrons. Il y a dix mois, les employés des tramways, au nombre de 14.000, s'apprétaient à faire grève, dans un admirable élan de solidarité. Un projet d'arrangement accordant aux employés un certain nombre de concessions fut élaboré d'un commun accord par les fonctionnaires de l'Union des ouvriers et par les patrons; mais les ouvriers, à une majorité de dix contre un, refusèrent de l'accepter. On eut alors recours à l'arbitrage.

Après une procédure très longue, qui dura plus de huit mois et coûta à l'Union des millions de dollars, le tribunal arbitral a rendu une sentence par laquelle les employés des tramways reçoivent encore moins d'avantages qu'il ne leur en était assuré par le projet d'arrangement rejeté par eux. Dans tous les milieux ouvriers, cette sentence est qualifiée de duperie. Les employés des tramways vont probablement se mettre en grève. Partout on constate que cet incident a porté un coup sensible aux partisans de l'arbitrage dans les Etats-Unis. Un organe capitaliste, le journal *The Presse*, dit à ce propos:

« Ce qu'il y a de plus fâcheux dans la sentence arbitrale rendue dans l'affaire des employés des tramways, c'est que cette sentence fait un tort énorme au principe même de l'arbitrage comme moyen de régler les conflits du travail. Cette décision est une trahison brutale et cruelle de la confiance que les salariés avaient mise dans le tribunal arbitral. Tous les patrons de Chicago, et, à un degré plus ou moins étendu, tous les autres patrons d'Amérique, auront à souffrir des conséquences de l'inhumaine rapacité du trust des tramways de Chicago.

« Ces conséquences seront qu'ici et ailleurs les dirigeants ouvriers qui préconisaient l'emploi des moyens pacifiques ne seront plus écoutés, et qu'on se moquera d'eux ; que les grèves se multiplieront ; qu'il y aura plus de violences, plus d'attentats à la propriété ; plus d'enfants affamés et plus de misère, de haine et de souffrance pour tout le monde. Tout cela parce que, ayant réussi à s'assurer la haute main sur le tribunal arbitral, les compagnies de tramways ont abusé de leur avantage avec toute l'avidité de hyènes lâchées dans un cimetière.

« Si, la prochaine fois qu'un conflit de salaires surgira dans les tramways, la population de Chicago est forcée d'aller à pied, si les affaires et le commerce sont paralysés, si les rues sont envahies par la troupe, si les enfants meurent de faim et si le sang coule dans les ruisseaux, nous devons tout cela au tribunal d'arbitrage. »

Il est certain qu'une semblable sentence sera d'un puissant effet pour ouvrir les yeux aux travailleurs d'Amérique, et les amener à comprendre que s'ils veulent obtenir une concession, il faut la conquérir de haute lutte et non pas la mendier en recourant à un arbitrage dérisoire.

*
*
*

La *Mère Jones*, une militante octogénaire appartenant aux *United Mine Workers*, et l'une des figures les plus célèbres du mouvement ouvrier américain, a été arrêtée à l'occasion de la grève actuelle des mineurs de la Virginie occidentale, et sera traduite en justice, avec beaucoup d'autres grévistes emprisonnés, sous l'inculpation d'assassinat. Le système de défense adopté par ses avocats est assez original. Ils soutiennent que lorsque se produisit la fusillade à propos de laquelle la *Mère Jones* et les autres accusés vont passer en jugement, la Virginie Occidentale se trouvait en état de guerre civile, et que la *Mère Jones* et ses co-accusés doivent être considérés comme des prisonniers de guerre. Ils déclarent que les homicides dont ces détenus sont accusés se sont produits au cours d'une lutte pour la défense des familles et des foyers des mineurs, et ne sauraient en conséquence être qualifiés d'assassinats. Cette manière de poser la question ne peut être sérieusement contestée, car la lutte dont il s'agit a été l'une des plus

violentes et des plus acharnées de part et d'autre qu'ait enregistrées l'histoire du mouvement ouvrier américain. Des deux côtés, la légalité a été foulée aux pieds, et il y a eu à plusieurs reprises de véritables batailles rangées entre les gardes armés et les grévistes, batailles où de nombreux combattants ont laissé la vie. Il y a eu un moment où les mineurs ont failli s'emparer de la capitale de l'Etat de Virginie Occidentale, la ville de Wheeling. La grève n'est pas encore terminée au moment où j'écris. L'enjeu de la lutte est le droit pour les *United Mine Workers* de faire la propagande en faveur de leur organisation parmi les mineurs des Etats du Sud.

* * *

W.-D. Haywood, le militant bien connu, l'un des fondateurs des *Industrial Workers of the World*, a été condamné à six mois de détention pour le délit de *disorderly conduct* (*conduite désordonnée*; c'est ainsi que la loi qualifie les actes de ceux qui troublent l'ordre public). Il avait été arrêté à l'occasion de la grève des ouvriers en soie, à Paterson, pour avoir organisé un cortège de grévistes qui avait été interdit. Haywood a été laissé en liberté sous caution, en attendant l'issue du procès en appel.

W.-Z. FOSTER.

Chicago, 1^{er} avril 1913.
